



Intervention de la CGT Educ'action
Assistants chargés de prévention et de sécurité (APS)
au Comité Technique Ministériel
du 19 juillet 2012

Pour la CGT Educ'action, l'école est d'abord un lieu de transmission des savoirs, qui n'est cependant pas en dehors des lois.

L'école a besoin de moyens humains, des enseignants pour des classes à effectif réduit avec un projet pédagogique, des CPE et des personnels de vie scolaire, des assistantes sociales, des personnels de santé...

Pour faire face à des violences caractérisées, il y a déjà des dispositifs prévus.

Ces professionnels peuvent le cas échéant être formés à la médiation pour être en capacité d'offrir des conditions de travail décentes aux élèves et aux personnels en réduisant durablement les tensions et s'attaquer réellement aux causes de la violence scolaire.

La suppression de milliers de postes d'adultes dans les collèges et lycées par le gouvernement précédent a mis à mal le fonctionnement des établissements.

L'annonce du recrutement de 500 assistants d'éducation à la rentrée de septembre 2012 avec des missions spécifiques et la sécurité nous laisse perplexes et soulève un certain nombre de problèmes et d'interrogations.

Combien d'emplois seront pris sur les 60 000 ETP prévus durant le quinquennat. Va-t-on « proposer » ou imposer à des AED en poste d'occuper ces nouvelles fonctions. Les missions de ces personnels sont-elles pérennes (ce que nous ne souhaitons pas) ? En cas de réponse positive, est-il pertinent de recruter des assistants d'éducation qui seront formés et remerciés au bout de 6 ans maximum pour en reprendre d'autres.

Comment va se faire l'articulation entre ces personnels et les CPE ?

Ce projet a été fait dans la plus grande précipitation et doit être revu et discuté avec les organisations syndicales.

Pour toutes ces raisons, nous voterons contre ce projet.